



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°42/2022

L'an deux mille vingt deux
Le lundi 11 juillet à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni salle Fernand Durin, 11 rue des Vergers à UXEGNEY (88390), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FONCTION PUBLIQUE

Charte pour
l'élaboration d'un plan
de mobilité
employeur

M. SOLTYS Philippe est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHAMPAGNE Patricia, COLNE Jacques, COMBEAU Jean-Michel, COTTEREAU Jacques, D'ALGUERRE Sylvie, DESVERNES Yves, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GEORGÉ Dominique, GRASSER Jacques, GUILLAUMEY Jean-Marie, HATIER Maurice, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, MARCOT Véronique, MARTINET Jean-Luc, MATHEY Myriam, MICHEL Lucette, NEXON Gilles, PETIT Jean-Paul, POIRAT Hervé, POIRIER Stéphanie, RETOURNARD Philippe, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, TANNEUR Céline, THOMAS Philippe, VAGNER Patrick, VAUZELLE Christine, VILLEMIN Yannick.

**DATE DE
CONVOCAION**

01/07/2022

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, AULEN Christian, BAILLY Pierre, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BŒUF Patrick, BOGARD Gérard, BOYE Pascale, CASSAGNE Philippe, CHOLEY Bertrand, CLAUDON Philippe, CREUSILLET Marie-Claire, DELGENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DIDELOT Jean-Claude, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GRANDVALLET François, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HUMBERT Nicolas, JEAN Virginie, JOURDAIN Benoît, HAMMOUALI Nadia, LABAT Antoine, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LASSERONT Elisabeth, MARQUAIRE Dominique, MENNECIER Henri, MONCHERI Marine, MULLER Stéphanie, MUNIERE Jean-Luc, NARDIN Patrick, PHILIPPE Jean-Pierre, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SMAINE Margot, SYLVESTRE Pierre, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNE Daniel, VARIN Gilles.

**NOMBRE DE
PRESENTS**

40

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

0

SONT ABSENTS

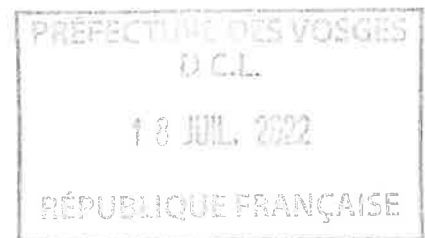
ALBERTOLI Patrick, FERRY Martine, JACQUEL Catherine, MICHEL Jean-Pierre, PIERRILLAS Patrick, RELION Marie-Chantal

**NOMBRE DE
VOTANTS**

40

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

40



RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président s'exprime comme suit :

Mesdames, Messieurs,

Considérant la Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 qui encourage l'élaboration de Plans de Mobilité par les employeurs de plus de 50 salariés sur un même site,
Considérant l'accompagnement proposé par la Communauté d'Agglomération d'Épinal dans cette démarche d'élaboration de plans de mobilité en mettant des outils et ingénierie à disposition des employeurs volontaires,
Considérant l'enjeu d'accompagner les agents du PETR du Pays d'Épinal Cœur des Vosges à renforcer les pratiques permettant de limiter le recours à la voiture individuelle,

Il est proposé que le PETR du Pays d'Épinal Cœur des Vosges puisse s'engager dans une démarche d'élaboration de son Plan de Mobilité Employeur - ce qui se traduit dans un premier temps par la signature de la charte support à l'élaboration de ce plan (jointe à la présente délibération).

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé de Monsieur le Président,

AUTORISENT le Président à signer la charte pour l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeur ;

AUTORISENT le Président à signer tout acte utile à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick VILLEMEN

